

## BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN JUIN 2024

**Avertissement :** les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant

### LOCAUX AUTORISÉS

D'avril à juin 2024, 604 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction dans le Grand Est, surface en repli de 33 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 et de 5 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. La surface autorisée est également largement inférieure à la moyenne décennale des cumuls du même trimestre (-13 %). Au niveau national, les autorisations de locaux reculent de 4 % entre fin juin 2023 et fin juin 2024. À l'échelle départementale, les autorisations sont en baisse dans sept départements sur dix. Le recul est très marqué dans la Marne (-69 %) suivie de l'Aube, la Moselle et la Haute-Marne (-53 % chacune). À l'inverse, la Meuse et les Ardennes affichent un fort rebond des surfaces autorisées, respectivement +700 % et +180 %. Dans les autres départements, les autorisations varient de -42 % en Meurthe-et-Moselle à +2 % dans les Vosges.

En cumul annuel, de juillet 2023 à juin 2024, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 2,9 millions de m<sup>2</sup> dans le Grand Est, soit un recul de 20 % par rapport à l'année précédente. Cependant, le cumul annuel à fin juin 2024 est stable par rapport à la moyenne des cumuls annuels enregistrés au même trimestre pour les dix dernières années (-1 %). Au niveau national, le cumul annuel des autorisations est en repli de 6 % entre juin 2023 et juin 2024.

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Bas-Rhin, qui concentre 22 % des surfaces de locaux autorisés, enregistre un recul de 34 % du cumul annuel à fin juin 2024. Parallèlement, la Moselle, avec 21 % des surfaces autorisées régionales, affiche une hausse de 5 % sur la même période.

### Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Avril - Juin 2024		12 derniers mois (Juil 2023 à Juin 2024)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	38 000	178	139 000	34
Aube	22 000	-53	148 000	-23
Marne	68 000	-69	424 000	-30
Haute-Marne	11 000	-53	48 000	-50
Meurthe-et-Moselle	70 000	-42	269 000	-32
Meuse	74 000	693	145 000	90
Moselle	67 000	-53	613 000	5
Bas-Rhin	129 000	-36	638 000	-34
Haut-Rhin	84 000	-9	330 000	-22
Vosges	42 000	2	176 000	-14
<b>Région Grand Est</b>	<b>604 000</b>	<b>-33</b>	<b>2 930 000</b>	<b>-20</b>
<b>France entière</b>	<b>8 732 000</b>	<b>-4</b>	<b>36 866 000</b>	<b>-6</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

## LOCAUX COMMENCÉS

Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier dans la région Grand Est s'établissent à 379 000 m<sup>2</sup> au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2024, en baisse de 38 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Comparé au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les surfaces commencées sont en chute de 29 %. Elles sont également en repli de 36 % par rapport à la moyenne décennale des cumuls au 2<sup>e</sup> trimestre. Au niveau national, les constructions de locaux sont en recul de 11 % entre juin 2023 et juin 2024. À l'échelle départementale, les mises en chantier sont en repli dans six départements sur dix. La baisse varie de 2 % dans le Haut-Rhin à 69 % en Meurthe-et-Moselle. Dans le Bas-Rhin, qui concentre à lui seul 30 % des surfaces commencées, le cumul trimestriel est en recul de 48 % entre fin juin 2023 et fin juin 2024.

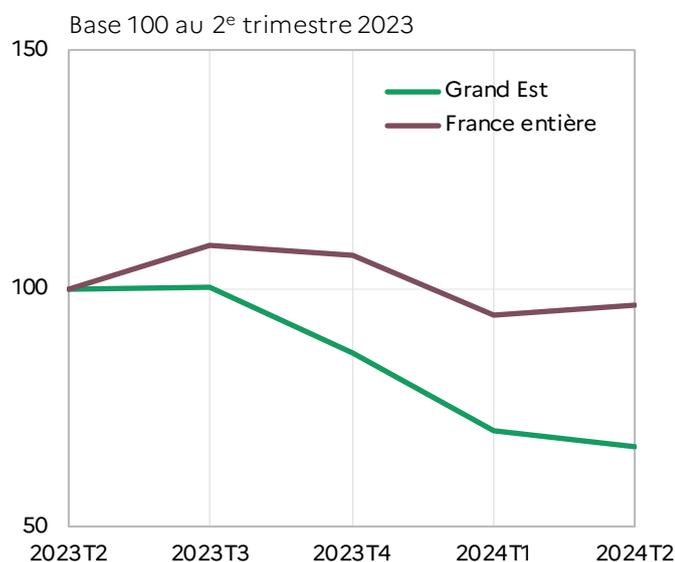
En cumul annuel, le repli au niveau régional (-5 %) touche principalement les départements les plus pourvoyeurs de locaux, excepté la Moselle où les ouvertures de chantier sont en hausse (+16 %). Le cumul annuel des surfaces de locaux commencés de juillet 2023 à juin 2024 est en recul par rapport à l'année précédente en Meurthe-et-Moselle (-31 %), dans la Marne (-12 %), le Haut-Rhin (-11 %) et le Bas-Rhin (-5 %). Dans le Bas-Rhin, la baisse est de 5 %. Dans les autres départements, les mises en chantier varient de -56 % en Haute-Marne à +95 % dans l'Aube. Au niveau national, le recul du cumul annuel entamé en janvier 2023 se confirme et reste à un niveau élevé (-10 %).

### Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

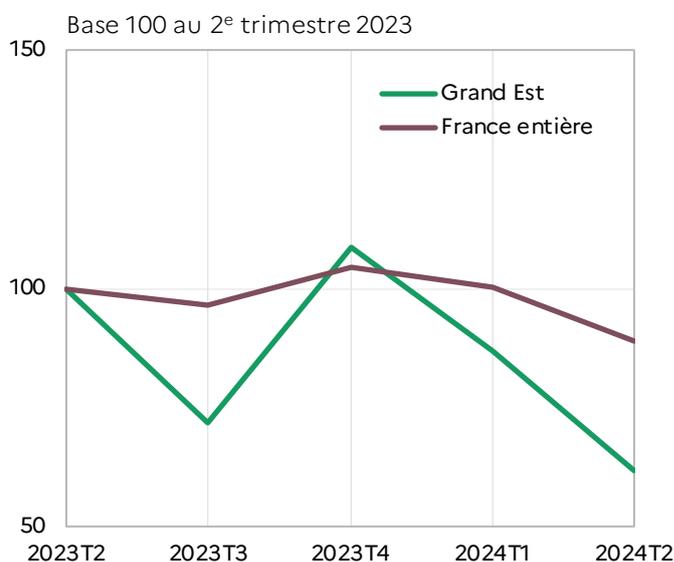
Surface de plancher des locaux commencés	Avril - Juin 2024		12 derniers mois (Juillet 23 à Juin 24)	
	cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	11 000	62	378 000	-13
Aube	26 000	82	189 000	95
Marne	44 000	-65	239 000	-12
Haute-Marne	12 000	42	29 000	-56
Meurthe-et-Moselle	19 000	-69	124 000	-31
Meuse	40 000	310	69 000	5
Moselle	42 000	-46	302 000	16
Bas-Rhin	114 000	-48	651 000	-5
Haut-Rhin	50 000	-2	232 000	-11
Vosges	21 000	-42	100 000	-31
<b>Grand Est</b>	<b>379 000</b>	<b>-38</b>	<b>2 013 000</b>	<b>-5</b>
<b>France entière</b>	<b>4 837 000</b>	<b>-11</b>	<b>21 248 000</b>	<b>-10</b>

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



### Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

### TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, le recul du cumul trimestriel des locaux autorisés touche la quasi-totalité des secteurs économiques. Ainsi, hormis le secteur des exploitations agricoles ou forestières qui affiche une croissance de 19 %, tous les autres secteurs affichent une forte décroissance. La baisse des autorisations de locaux varie de -30 % pour les commerces à -50 % pour les entrepôts.

Pour les locaux commencés, la baisse des mises en chantier au 2<sup>e</sup> trimestre touche l'ensemble des secteurs économiques sans exception. La décroissance varie de 9 % pour les exploitations agricoles ou forestières à 68 % pour les locaux industriels.

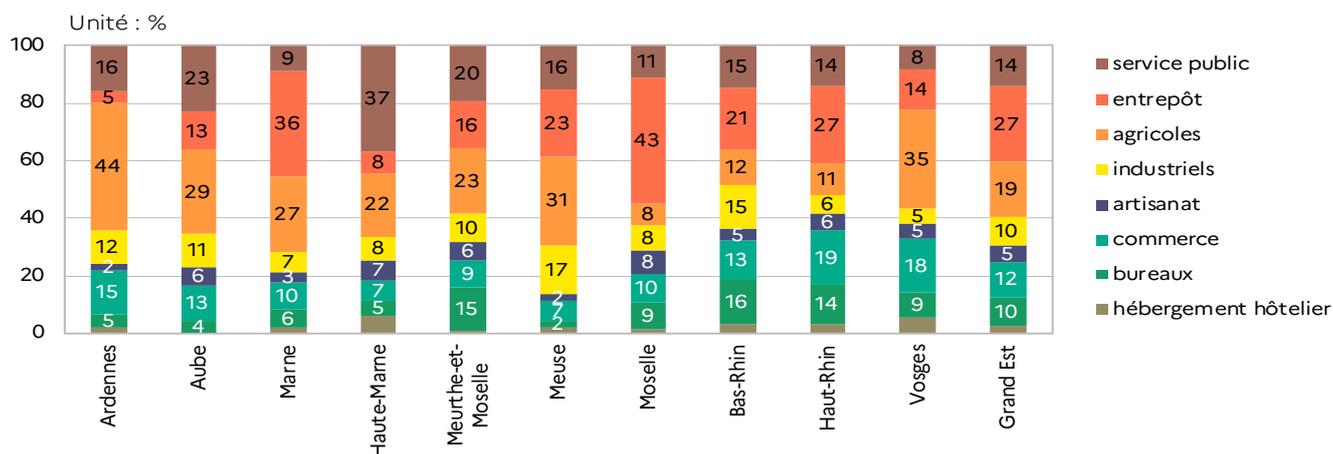
En cumul annuel, les autorisations de construction des hébergements hôteliers, des locaux de service public ou d'intérêt collectif et des locaux industriels sont les plus touchées avec des baisses respectives de 44 %, 36 % et 32 %. Pour les mises en chantiers, le recul du cumul annuel touche l'ensemble des secteurs à l'exception des entrepôts et des hébergements hôteliers. Dans les autres secteurs, le repli varie de 3 % pour les bureaux et commerces à 24 % pour les locaux d'artisanat.

### Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Avril - Juin 2024			12 derniers mois (Juillet 23 à Juin 24)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés</b>	<b>604 000</b>	<b>-33</b>	<b>-4</b>	<b>2 930 000</b>	<b>-20</b>	<b>-6</b>
Hébergement hôtelier	17 000	-47	-17	67 000	-44	-6
Bureaux	65 000	-31	-9	304 000	-14	-19
Commerce	81 000	-30	-11	359 000	-9	-8
Artisanat	30 000	-39	-1	158 000	-22	-2
Industrie	70 000	-32	-29	295 000	-32	-13
Exploitation agricole ou forestière	121 000	19	26	558 000	16	6
Entrepôt	133 000	-50	-14	777 000	-24	-8
Service public ou d'intérêt collectif	88 000	-39	7	413 000	-36	-2
<b>Locaux commencés</b>	<b>379 000</b>	<b>-38</b>	<b>-11</b>	<b>2 013 000</b>	<b>-5</b>	<b>-10</b>
Hébergement hôtelier	10 000	-11	-39	39 000	9	-39
Bureaux	48 000	-36	-26	208 000	-3	-17
Commerce	45 000	-30	-3	234 000	-3	-9
Artisanat	17 000	-52	-19	85 000	-24	-13
Industrie	33 000	-68	1	280 000	-16	2
Exploitation agricole ou forestière	67 000	-9	-12	296 000	-17	-10
Entrepôt	84 000	-35	-18	565 000	19	-9
Service public ou d'intérêt collectif	75 000	-37	2	307 000	-14	-6

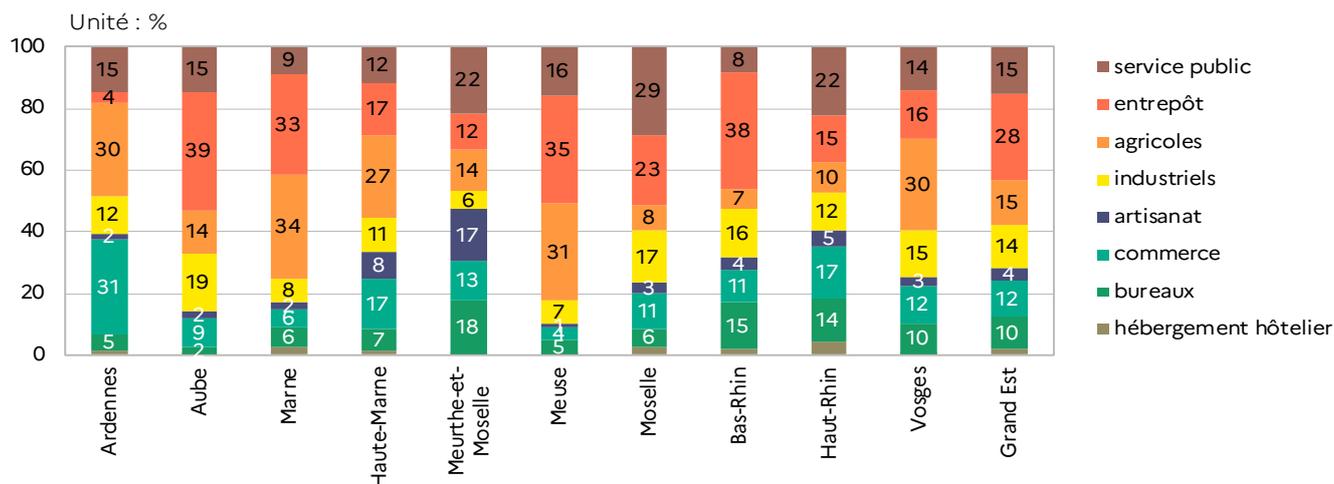
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\*comparaison avec la même période de l'année précédente

### Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

**Mohamed Mekki**

Service connaissance et développement durable

## MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

### Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.